



**Portes  
Ariège  
Pyrénées**

Communauté de Communes

INVITATION

## **1<sup>ères</sup> Assises du Permis de Louer**



**Jeudi 19 mai 2022 de 9h à 16h30**

**Salle Fébus, 9-7 rue Benoît 12 à Mazères**



# 1<sup>ères</sup> Assises du Permis de Louer

Mis en place par la loi ALUR, le Permis de louer est un dispositif visant à garantir aux locataires l'accès à un habitat digne. Ce nouvel outil permet de s'assurer de la salubrité des logements mis en location et par effet de levier, d'accompagner les propriétaires dans la rénovation et plus largement de contribuer à l'amélioration de l'habitat dans les secteurs ciblés. En 2018, le Permis de louer ne concernait qu'une vingtaine de villes françaises, mais aujourd'hui, c'est plus d'une centaine de collectivités qui l'ont adopté dont la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, la seule en Ariège. Elle a donc souhaité à l'issue de sa 1<sup>ère</sup> année de pratique dans les centres-bourgs de Pamiers, Mazères et Saverdun, en partenariat avec l'Etat, la Région Occitanie et la CAF de l'Ariège, initier un partage d'expériences sur ce dispositif pertinent aux côtés d'autres collectivités d'Occitanie par ses 1<sup>ères</sup> Assises du Permis de louer.

<b>9h</b>	Ouverture de l'événement
<b>9h30</b>	Présentation du dispositif mis en place par la CCPAP (09)
<b>10h</b>	Présentation des dispositifs mis en place par les collectivités de : <ul style="list-style-type: none"><li>• Revel (31)</li><li>• Narbonne et Carcassonne (11)</li><li>• Cazouls-lès-Béziers (34)</li><li>• Montauban (82)</li></ul>
<b>12h</b>	Echanges avec la salle
<b>12h45</b>	Buffet déjeunatoire
<b>14h</b>	Tables-rondes techniques autour du dispositif aux côtés des partenaires
<b>16h</b>	Clôture de l'événement



En partenariat avec



Entrée libre sur inscriptions préalable avant le lundi 16 mai 2022 : [cabinet@ccpap.fr](mailto:cabinet@ccpap.fr)